



Communiqué de presse

Poxel annonce les résultats de son Assemblée Générale Mixte du 11 février 2025

LYON, France, le 11 février 2025 – POXEL SA (Euronext : POXEL - FR0012432516), société biopharmaceutique au stade clinique développant des traitements innovants pour les maladies chroniques graves à physiopathologie métabolique, dont la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (MASH) et les maladies métaboliques rares, informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Mixte s'est tenue le mardi 11 février 2025 à 9h00 à l'Hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache, situé 12 Cours de Verdun-Rimbaud Esplanade de la Gare, 69002 Lyon.

Le nombre de droits de vote détenus par les actionnaires présents ou représentés était de 18 380 495, soit un quorum de 34,26%.

Les résultats détaillés des votes sur toutes les résolutions, la rediffusion de l'Assemblée Générale, ainsi que la présentation qui a été faite au cours de cette dernière, sont disponibles dès aujourd'hui sur le [site de la Société](#), dans la rubrique Investisseurs / Info des actionnaires / Assemblée Générale.

Les résolutions présentées par le Conseil d'Administration relatives à la politique révisée de rémunération des mandataires sociaux pour 2025 ont été approuvées.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la non-adoption des délégations accordées au Conseil d'Administration en matière financière. Celle relative au programme IRIS entraîne, conformément aux accords passés respectivement avec IRIS et IPF Partners, un évènement de défaut leur permettant d'exiger le remboursement immédiat de leurs emprunts obligataires respectifs. Le Conseil d'Administration procédera, avec la direction de la Société, à une évaluation des conséquences de cette non-adoption, se rapprochera de ses créanciers actuels et reviendra ultérieurement vers le marché et les actionnaires de Poxel.

Prochain communiqué financier :

- Publication de la trésorerie et du chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2024, le 19 février 2025





À propos de Poxel

Poxel est une **société biopharmaceutique dynamique au stade clinique** qui s'appuie sur son expertise afin de développer des **traitements innovants contre les maladies métaboliques**, dont la **stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique** (MASH) et certaines maladies rares. Pour le traitement de la MASH, le **PXL065** (R-pioglitazone stabilisée par substitution au deuterium) a atteint son critère principal d'évaluation dans une étude de phase II (DESTINY-1). Dans les maladies rares, le développement du **PXL770**, un activateur direct, premier de sa classe, de la protéine kinase activée par l'adénosine monophosphate (AMPK), est centré sur l'adrénoleucodystrophie (ALD) et la polykystose rénale autosomique dominante (ADPKD). **TWYMEEG®** (Imeglimine), produit premier de sa classe de médicaments, qui cible le dysfonctionnement mitochondrial est désormais commercialisé pour le traitement du diabète de type 2 au Japon par Sumitomo Pharma et Poxel prévoit de recevoir des redevances et des paiements basés sur les ventes. Sumitomo Pharma est le partenaire stratégique de Poxel pour l'Imeglimine au Japon. Poxel est cotée sur Euronext Paris, son siège social est situé à Lyon, en France, et la Société dispose de filiales à Boston aux États-Unis, et Tokyo au Japon.

Pour plus d'informations : www.poxelpharma.com.

Contacts - Relations investisseurs / Médias

NewCap
Nicolas Fossiez, Aurélie Manavarere / Arthur Rouillé
investors@poxelpharma.com
+33 1 44 71 94 94